

Vos questions / nos réponses

## Mon conjoint boit en cachette

Par [titinoux](#) Postée le 20/08/2020 12:06

BONJOUR J'ai surpris hier en début de soirée mon conjoint qui buvait du vin rouge en cachette dans notre garage. Un gobelet plastique était placé à côté d'un cubis de vin rouge qui sert habituellement à remplir une bouteille. J'ai remarqué que le gobelet n'avait pas dû servir qu'une seule fois. Je suis complètement perdu face à cette découverte et je ne sais vraiment pas ce qu'il faut faire. Je me suis emportée hier soir contre lui en découvrant ceci et bien sûr mon mari me dit que ce n'est pas souvent mais j'avais déjà eu auparavant un doute quand à une haleine que je trouvais douteuse. Pourriez vous, s'il vous plaît, m'aider car je ne sais pas quoi faire. Merci beaucoup

---

### Mise en ligne le 20/08/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien votre désarroi face à cette récente découverte et si votre première réaction de colère nous paraît tout à fait légitime, il nous semble qu'afin de mieux comprendre et d'aider votre conjoint, un dialogue apaisé et sans jugement serait plus favorable.

La question de la dissimulation de cette consommation laisse penser que votre conjoint craint de votre part un jugement, un regard négatif, une dévalorisation ou une réaction qu'il jugerait excessive. C'est pourquoi, réfléchir ensemble à ce qui le conduit à consommer, ce qu'il attend de l'alcool, quels effets pour quels besoins ; évaluer ensemble si la consommation est problématique ou non, s'il est nécessaire qu'il la dissimule ou non, lui dire vos inquiétudes, votre besoin de comprendre, votre souhait de l'aider si besoin est pourrait vous permettre d'avoir une attitude adaptée aux besoins de chacun et de trouver l'équilibre.

Si la question de la consommation apparaît comme un problème auquel votre conjoint ne parvient pas à faire face, il est utile de savoir qu'il existe des consultations individuelles, confidentielles et gratuites auprès de professionnels spécialisés sur la question des consommations problématiques. Ces consultations sont proposées aux usagers qui souhaitent faire un bilan de leur consommation mais également à l'entourage, parfois même en couple.

Ces consultations sont proposées dans des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il en existe dans tous les départements, nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous souhaitez évoquer cette situation sous forme d'échanges il est possible de nous joindre tous les jours de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Nous vous joignons également quelques liens issus de notre site qui pourraient vous apporter quelques pistes et informations supplémentaires.

Bien cordialement

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan**

---

### **[CSAPA Villeurbanne](#)**

111 rue du 1er mars 1943  
**69100 VILLEURBANNE**

**Tél :** 04 72 65 06 00

**Site web :** [www.anpaa.asso.fr/](http://www.anpaa.asso.fr/)

**Secrétariat :** Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

**Accueil du public :** Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

**Consultat° jeunes consommateurs :** Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 9h à 12h Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h Le vendredi de 13h à 16h

**COVID -19 :** Consultations téléphoniques - Consultations Jeunes Consommateurs maintenues - 1 permanence physique médicale le jeudi matin avec patients connus pour situation complexe, envoi des ordonnances dématérialisées aux pharmacies, Pas d'initialisation TSO

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Comment savoir si un proche a un problème ?](#)
- [Comment aider un proche ?](#)
- [Comment me faire aider ?](#)